



PROCES-VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 15

Nombre de Conseillers présents : 10

Nombre de votants : 13

L'an deux mil vingt-trois, le 13 décembre à 18 h

Le Conseil Municipal de la Commune de BOU dûment convoqué le 07 décembre, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Conseil de Bou, sous la présidence de Monsieur Bruno CŒUR, Maire.

PRESENTS : Messieurs Bruno CŒUR, François ESTEBAN, Madame Zohra OGBI, Messieurs Guy COURSIMAULT (arrivé à 18H10), Lionel LEMOYNE (arrivé à 18H10), Yvan BLANCHARD, Laurent BOULAIN, Jean-Claude MASSON, Mesdames Valérie ELAMBERT, Françoise BORDEAUX BOREL

POUVOIRS :
Mr Philippe GASNIER donne pouvoir à Mr Bruno CŒUR
Mme Lisa LEMOYNE donne pouvoir à Mr Lionel LEMOYNE
Mme Corinne STRAZZIERI BONNEAU donne pouvoir à Mr François ESTEBAN

ABSENTS : Mr Sébastien GIRARD, Mr Fabrice GERVAIS

Secrétaire de séance : François ESTEBAN

Approbation du PV du Conseil municipal du 23 novembre 2023 : approuvé à voix 9 pour et 1 abstention

DELIB 2023-34 : DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET N°1

Le maire informe les membres du conseil municipal qu'une décision modificative du budget doit être prise en raison des éléments ci-dessous.

En premier lieu, la commune a vu ses effectifs augmentés temporairement, suite au recrutement d'un agent technique contractuel en remplacement d'un agent technique en arrêt maladie, en second lieu, l'augmentation du pourcentage de rémunération de deux apprentis en septembre et en troisième lieu, par l'article 1 du décret n°2023-519 du 28 juin 2023, l'augmentation de la valeur du point d'indice de la fonction publique de 1,5% à compter du 1er juillet 2023.

Ces éléments ont eu pour conséquence une augmentation de la masse salariale, rendant nécessaire cette décision modificative.

De plus, l'augmentation du prix du repas à la charge de la commune et une augmentation de la fréquentation de la cantine et du centre de loisirs nécessitent une augmentation du chapitre 6042.

Le maire demande par conséquent au conseil municipal de bien vouloir approuver la décision modificative suivante :

FONCTIONNEMENT DEPENSES

CHAPITRE 65	Autres charges de gestion courante	- 15 045,80 €
CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	+ 10 045.80 €
CHAPITRE 011	Charges à caractère général	+ 5 000,00 €
TOTAL		0,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve la présente délibération à 12 voix pour et 1 voix contre.

DELIB 2023-35 : CONVENTION DE PARTENARIAT AU FONCTIONNEMENT DU RELAIS PETITE ENFANCE INTERCOMMUNAL MARDIÉ-BOU

Considérant le souhait de la commune de Bou de faire bénéficier les assistantes maternelles et les familles boumiennes d'un accompagnement, et afin de répondre au mieux aux besoins de la population et des professionnels, la commune de Mardié conventionne avec la ville de Bou pour l'accueil des assistantes maternelles et des familles boumiennes, à raison de trois temps d'accueil par mois, en dehors des vacances scolaires.

Après les échanges entre les services et élus de Mardié et Bou, il est proposé de mettre en place une convention en ces termes :

- Accueil des assistantes maternelles de la ville de Bou dans les mêmes conditions que les assistantes maternelles Mardésiennes.
- Accueil des familles de la ville de Bou dans les mêmes conditions que les familles Mardésiennes.

Cette convention prendra effet du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024, et pourra être reconduite tacitement deux fois un an jusqu'au 31 décembre 2026.

Il est proposé au Conseil municipal :

- D'approuver la mise en place de la convention du Relais Petite Enfance Mardié/Bou pour une entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2024,
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son adjointe déléguée à l'enfance et à la jeunesse à signer cette convention.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve la présente délibération à 13 voix pour.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

. Eau potable : parcours en séance des présentations métropolitaines

- Pour BOU : changement de prestataire Délégation Service Public : SUEZ à partir janvier 2024
- Présentation en séance descriptif fonctionnement + Fiche commune
- Présentation de la convergence tarifs eau potable sur Orléans Métropole

. Gestion des déchets : parcours en séance des présentations métropolitaines

- Présentation en séance Stratégie Métropolitaine de gestion des déchets
- En 2025, 1 ramassage poubelle verte / quinzaine. BOU pilote en 2024 seulement après période de communication et de stratégie (à suivre)
- Poubelle jaune : possibilité de demander un contenant plus grand
- Ramassage encombrants : toujours sur demande, mais gratuité en 2024

. Cérémonie des vœux : programmée lundi 29 janvier à 19H

. Remplacement de JL CAUQUIS (départ retraite en septembre 2024) : suite à plusieurs entretiens de candidats, le remplaçant est recruté et arrivera en avril 2024

. **Planning commissions et conseils municipaux 2024 :**

- Vu en séance
- Conseil municipal dorénavant à 18H30
- Questions aux élus 1H avant chaque conseil municipal, de 17H30 à 18H30, à partir de janvier 2024

. **Finances : prévisions d'atterrissage 2023**

- Fonctionnement : + 140 000 € (recettes 940 000 € - dépenses 800 000 €)
- Investissement : - 90 000 € (recettes 45 000 € - dépenses 135 000 €), avec 50 000 € subventions non encaissés

. **Travaux :**

- Avancement travaux Rue saint Marc :
 - o enfouissement des réseaux terminé fin d'année
 - o retard Métropole pour la réhabilitation : démarrage fin mars
- Amélioration énergétique groupe scolaire : installation chaudière récente pour alimenter les deux classes Meulin. Demande de subvention à rédiger vers le Conseil départemental

. **Solidarités et Enfance :**

- Dénomination du restaurant scolaire défini par les enfants : « Chez les Bou de choux » ; Inauguration à organiser avec les parents
- Colis de Noël réceptionnés : distribution par binôme cette semaine
- CLIC métropolitain : problèmes remontés par plusieurs communes au niveau du prestataire téléassistance, tests à effectuer
- Goûter organisé suite sortie seniors : bon retour

. **Commission environnement / agriculture**

- Plantation de haies début 2024 : 26 et 27 janvier
- Inventaire Biodiversité Communale :
 - o point avec Métropole et Loiret Nature Environnement pour co-construire les fiches action suite IBC : 11 janvier
 - o intervention Loiret Nature Environnement effectuée avec les CM1/2 : construction de deux nichoirs à mésanges, 2 gîtes à chauve-souris, 1 hôtel à insectes
- 24H de la Biodiversité (événement métropolitain) début juin 2024 : présentation des résultats de l'IBC + balade

. **Commission culture et vie associative :**

- Signalétique tourisme Métropole : panneau sera installé courant 2024 à la place du plan place du bourg
- Circuit historique : contenus et photos d'archives à finaliser pour installation été 2024
- Exposition Jeanne CHAMPILLOU dans l'église : en cours de construction

Prochain conseil municipal le 18 janvier 2024 à 18H30

Fin de séance à 19H50

Fait à Bou, le 13/12/ 2023

Le Secrétaire de séance

JR ESTEBAN R
Adjoint TRX

